



Politique de défense

Discours d'Emmanuel Macron

18 mars 2017 - Hôtel des Arts et Métiers - Paris

Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Messieurs les officiers généraux,
Mesdames et Messieurs les présidents,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais avant tout rendre hommage aux militaires de l'opération Sentinelle qui, il y a quelques instants à Orly, ont montré une nouvelle fois leur sang-froid, leur maîtrise et leur professionnalisme en neutralisant un individu.

Je viens sur ce sujet de m'entretenir avec le ministre de la Défense qui se rendait sur place. Je pense que les prochaines heures nous éclaireront pleinement sur ce qui s'est passé.

Je suis heureux d'être parmi vous aujourd'hui. Et cela m'offre l'occasion de vous présenter la politique de défense que je veux conduire, si je suis élu à la Présidence de la République en mai prochain.

Cette politique de défense, je tiens à en souligner les différents aspects, stratégiques, capacitaires, industriels, sociaux et mémoriels.

Mais avant cela, Mesdames et Messieurs, chaque candidat à l'élection présidentielle doit pleinement mesurer, avec toute la gravité qui convient, le sens de l'article 15 de notre Constitution : « le Président de la République est le chef des armées. » C'est une responsabilité politique sans équivalent, par ses implications morales, par les enjeux stratégiques et je dirais même historiques, qu'elle recouvre.

Chef des armées : j'assumerai pleinement ce rôle, et celui - parce qu'il en est inséparable - de responsable de la dissuasion. On ne se présente pas devant les Français sans avoir pesé le poids de cette responsabilité suprême. Je l'ai fait, en conscience, et j'y suis prêt.

Seul le prononcé fait foi.

page 1 sur 18

J'agirai avec la détermination et la retenue nécessaires à la protection des Français, à la défense des intérêts de la France et de notre souveraineté.

Je suis, pour ma part, d'une génération qui est née et a grandi dans la paix. Une génération pour qui l'épreuve de la guerre a semblé, un temps, disparaître de l'horizon de l'Histoire. J'appartiens à cette génération de Françaises et de Français, dont l'arrivée à l'âge adulte s'est confondue avec la professionnalisation de nos armées et la suspension de la conscription. Aussi n'ai-je pu faire mon service militaire. Mais né dans la paix, j'ai aussi grandi dans une région, la Somme, qui n'a jamais oublié les conflits du siècle passé, une région qui porte encore les cicatrices de l'Histoire. Et sachez que l'engagement de nos soldats pour la défense de la patrie, le lien fondamental qui unit la République à ses armées, ce sont des valeurs qui ont pour moi la force de l'évidence, aussi évidentes que pour celles et ceux qui ont fréquenté des noms de village comme Péronne ou pour qui le Chemin des Dames est resté familier.

Je suis allé, il y a quelques semaines, à la rencontre de nos soldats au Liban, de nos aviateurs déployés en Jordanie d'où ils frappent les terroristes de Daech. J'y ai rencontré des hommes et des femmes animés par un amour de la France et une abnégation admirables, des combattants profondément habités par le sens de leur engagement. C'est Jaurès qui écrivait « Ce qui fait la beauté de la profession des armes, c'est qu'elle exige de l'homme qu'il soit toujours prêt à donner le plein effort, l'effort suprême. » En cet instant, je pense à ceux qui ont donné leur vie pour la France, en luttant au Sahel contre le terrorisme, ou en République centrafricaine pour y rétablir la paix. Je pense à nos blessés, marqués dans leur chair et dans leur esprit. Et je pense à tous ceux qui mènent, aujourd'hui, les combats de la France là où la République leur commande d'aller.

Certains ont pu penser que ma génération serait celle de la fin de l'Histoire, du triomphe universel de la démocratie et des valeurs libérales. En vérité, nous n'avons jamais été libérés de l'inquiétude de l'Histoire. Et d'un siècle à l'autre, du Kosovo à l'Afghanistan, de la Libye au Sahel et au Levant, deux décennies d'engagements militaires sont là pour le rappeler. Des images de l'effondrement des tours jumelles de Manhattan aux attentats de Charlie Hebdo et du Bataclan, nous assumons désormais une nouvelle conscience tragique de l'Histoire et de l'action humaine.

L'Histoire de France, Mesdames et Messieurs, s'est forgée au travers des combats et des drames dont nos armées, notre défense, conservent la mémoire. Que peut la France aujourd'hui ? Vouloir répondre à cette question, c'est vouloir que la France soit pleinement dans l'Histoire, qu'elle soit maîtresse de son destin, alors que nous sommes entrés dans une époque où les relations internationales, la guerre sont, à nouveau, intimement mêlées, et où les conflits redeviennent l'horizon possible de la politique. En me présentant à l'élection présidentielle, j'ai pleinement conscience de cette réalité.

I. Notre environnement stratégique

Quel est notre environnement stratégique contemporain ? Il a profondément changé, s'est profondément transformé durant les dernières années.

D'abord, nous sommes entrés dans une nouvelle ère de conflit. Depuis l'année 2015, nous sommes clairement entrés dans un nouveau cycle historique. L'intensité des bouleversements stratégiques que nous connaissons, le niveau d'incertitudes dans lequel nous vivons, la période actuelle est un tournant comparable à la fin de la guerre froide. Plus exactement, nous sommes en train de pleinement mesurer, appréhender, l'ensemble

des conséquences de la chute du mur de Berlin. Mais cette fois, nous entrons dans une ère de très grandes turbulences, une nouvelle époque de conflits. Le symptôme le plus clair de ce renversement, c'est l'augmentation accélérée des dépenses militaires mondiales après des années de réduction : la croissance des budgets respectifs de la Chine et des États-Unis, le plan d'armement de la Russie, pour ne citer qu'eux, en sont une preuve sans appel. Et, depuis le retournement de tendance de 2015, l'Europe ne fait plus exception à ce constat.

Dans cet environnement mondial, la violence extrême ne nous atteint plus seulement sous forme d'images, comme l'écho lointain des déchirements du monde : le territoire national lui-même est visé par des actions assimilables à des actes de guerre. Le terrorisme a changé de nature durant ces dernières années, il s'est militarisé, il s'est affranchi de tout frein dans l'hyper-violence. Et c'est également cette forme nouvelle du terrorisme d'inspiration djihadiste qui frappe la France et l'Europe.

Cette situation constitue pour l'ensemble de l'Union européenne, pour le projet européen lui-même, un défi existentiel. L'idée européenne est née des drames du siècle passé, et c'est un projet de paix et de prospérité profondément inédit. Mais aujourd'hui, ce projet, le pilier de notre stratégie internationale et de sécurité depuis soixante ans, est profondément ébranlé, par le Brexit, par la crise des réfugiés et par le doute qui naît dans nombre de nos populations ou chez nombre de nos partenaires à un moment où, pour la première fois sans doute, nombre de dirigeants internationaux souhaitent profondément l'affaiblissement de l'Europe. Les citoyens ne sont plus assurés que l'Europe peut les défendre. Nous sommes à la croisée des chemins entre le vide stratégique et une affirmation de puissance sur le plan international. Et sur ce sujet aussi, notre responsabilité est immense.

L'un des traits saillants de notre époque, c'est aussi la contestation des démocraties par des régimes autoritaires animés d'une volonté de remise en cause à leur profit des équilibres régionaux. La Russie assume désormais, dans sa doctrine militaire et son discours public, une stratégie hybride combinant intimidation militaire et bataille de l'information. Cela crée une nouvelle donne sur le plan international et tout particulièrement pour la sécurité européenne. C'est ce à quoi nous assistons depuis 2014, après l'annexion de la Crimée et avec les démonstrations de force en Syrie ou au large de nos côtes et de notre espace aérien, comme avec l'utilisation des réseaux sociaux ou de média sous contrôle pour déstabiliser les opinions publiques. Ma conviction est que seules la fermeté et l'unité des Européens nous permettront de maintenir le dialogue ouvert avec Moscou qui est indispensable.

La Syrie aujourd'hui est plongée dans la violence et le chaos, sans que nos démocraties occidentales aient pu imposer une solution politique. Or nous ne pouvons plus rester en dehors du jeu. Des centaines de Français combattent dans les rangs de Daech. L'Europe doit agir plus résolument pour rétablir la stabilité dans son environnement immédiat, face à des crises qui affectent directement notre sécurité collective. Nous avons la légitimité et les moyens pour agir sur le cours des événements plutôt que de les subir. C'est là aussi le message que j'adresserai à l'Europe, sur ce dossier comme sur les autres. Nous ne pouvons accepter que la résolution en Syrie se joue avec quelques puissances régionales qui ne partagent pas nos valeurs, sans la présence d'États arabes, sans un vrai multilatéralisme et sans la présence des États européens. Nous devons bâtir une solution politique de sortie de crise, inclusive, avec toutes les parties.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, la politique étrangère a profondément changé et le cadre stratégique s'est profondément transformé durant ces dernières années, avec

Seul le prononcé fait foi.

une inconnue supplémentaire à cette équation : l'imprévisibilité de notre allié traditionnel que sont les États-Unis d'Amérique.

À ceux qui avaient pris l'habitude d'attendre d'outre-Atlantique les solutions à leurs problèmes, je crois que les évolutions de la politique étrangère américaine démontrent clairement que nous avons, là aussi, changé d'époque. Bien entendu, l'alliance avec les États-Unis est et reste fondamentale en de nombreux points : sur le plan stratégique, sur le plan du renseignement comme sur le plan opérationnel. Nous célébrons cette année le centenaire de l'entrée des États-Unis à nos côtés dans le Premier conflit mondial. Mais, pour un temps, les Américains semblent vouloir se centrer sur eux-mêmes. L'imprévisibilité actuelle de la politique étrangère américaine remet en cause certains de nos repères, tandis que le champ est laissé libre aux politiques de puissance et du fait accompli, en Europe, au Moyen-Orient mais aussi en Asie. C'est donc à nous d'agir là où nos intérêts sont en jeu et de trouver les partenaires avec qui nous travaillerons à substituer la stabilité et la paix au chaos et à la violence.

Dans ce contexte, quels seront les principes de ma politique de défense ?

II. Les principes de ma politique de défense

Je ne conçois pas l'action de l'État, dans un tel contexte international, sans une Défense forte et une diplomatie engagée, à même d'assurer l'exercice de notre souveraineté. J'en serai le garant.

Ce sera d'abord assurer la défense des intérêts de la France. C'est la mission primordiale de notre appareil de défense : protéger le peuple français et garantir l'intégrité du territoire. C'est la base du lien fondamental qui unit la République à ses armées. Au-delà, ma politique de défense, comme ma politique étrangère, auront pour objectif de défendre résolument nos intérêts de sécurité, partout où notre prospérité et notre influence sont en jeu.

Le deuxième principe sera d'assurer l'indépendance et l'autonomie stratégique de la France : c'est là aussi un enjeu de souveraineté et de liberté. Pour reprendre une formule du Général DE GAULLE, « un pays comme la France, s'il lui arrive de faire la guerre, il faut que ce soit sa guerre ». Notre autonomie stratégique implique que nous ayons une indépendance d'analyse, de conception, de décision et d'action. À tout moment, nous devons pouvoir agir seuls, si les circonstances l'imposent, de même que nous devons pouvoir apprécier une situation de façon indépendante. Chef des armées, je n'aurai qu'une ligne d'action : celle de la sauvegarde des intérêts de mon pays et du respect de nos valeurs, celles du droit et de la démocratie.

Le troisième principe sera que notre autonomie s'exerce dans un cadre multilatéral, parce qu'il est de notre intérêt de le promouvoir. Ces dernières années, plusieurs puissances ont joué l'affaiblissement du cadre multilatéral, de l'ONU et de ses interventions. L'indépendance n'est pas la solitude. Notre intérêt national est tout sauf l'isolement auquel certains de mes concurrents veulent réduire la France. C'est pourquoi, si je me place du côté des réalistes en matière de défense et de politique étrangère, je ne suis pas unilatéraliste. L'unilatéralisme, c'est la guerre.

C'est pourquoi, et ce sera le quatrième principe, la France sera fidèle à ses alliances. Une politique étrangère sans ancrage multilatéral ne peut promouvoir efficacement la paix. Il en

va de même pour une défense indépendante qui, sans alliances, se condamne à l'impuissance. Les combats du siècle où les armes de la France se sont distinguées ne furent pas des combats solitaires, ce furent des engagements partagés, avec nos alliés ; des combats permettant la libération du territoire national lors du second conflit mondial, par exemple. Aujourd'hui, la coalition qui combat Daech au Levant déploie des moyens militaires considérables au service d'un objectif qui est le nôtre, dans une guerre qui est notre guerre où soixante puissances, même un peu plus, sont associées à nous. Il en va de même pour les Européens présents avec nous au Mali, ou encore au Liban. Qui oserait déplorer que nous agissions ensemble, au service de nos intérêts communs ?

Je veux donc une France fidèle à ses alliances, une France sur laquelle nos alliés puissent compter comme nous savons pouvoir compter sur eux. C'est dire que j'assumerai pleinement la place de notre pays dans l'OTAN. Nous sommes, depuis presque dix ans maintenant, un allié à part entière, occupant pleinement sa place dans la structure militaire. Cela doit nous inciter à faire preuve de davantage de liberté de parole pour dire que oui, l'OTAN est utile à la sécurité de l'Europe, notamment à l'Est, mais qu'elle doit aussi apprendre à se réformer pour devenir une organisation plus économe, moins bureaucratique. Je le dirai clairement dès le sommet prévu au mois de mai prochain : l'OTAN est une alliance défensive ; son rôle doit donc être de nous défendre, jamais de provoquer ceux qui n'attendent que des prétextes pour se montrer plus agressifs qu'ils ne le sont déjà. L'OTAN a un rôle à jouer face aux menaces d'inspiration djihadiste sur son flanc Sud, ainsi que vis-à-vis de la menace cyber. Et en la matière, je ne souhaite pas répondre aux provocations d'où qu'elles viennent, mais tenir ce cap.

Le cinquième principe, ce sera l'Europe, et l'Europe de la défense. Notre sécurité ne saurait reposer sur la seule organisation qu'est l'OTAN. Les Européens doivent apprendre à vivre avec le fait que Washington, à terme, souhaitera moins se préoccuper de la sécurité de notre continent. Depuis plusieurs années, ce mouvement est enclenché, qui a vu les États-Unis d'Amérique se détourner du Proche et Moyen-Orient où ils étaient traditionnellement nos alliés pour notre propre sécurité. Au fond, Monsieur TRUMP a posé des questions qui ont heurté la conscience européenne mais certaines, je dois le dire, sont inutilement agressives pour l'Europe. D'autres sont justifiées : assumer notre sécurité à l'échelle européenne en est une.

L'Union européenne doit donc avancer plus résolument vers le développement véritable de l'Europe de la défense.

L'Union est déjà une alliance. Le traité de l'Union le prévoit, dans un article, l'article 42.7, qui a été invoqué pour la première fois par la France le 17 novembre 2015, au lendemain des attaques du Bataclan. Mais l'Europe de la défense demeure, à ce jour, un projet inachevé. Mon ambition sera de le faire émerger, avec ceux qui le souhaitent et sont prêts à s'y investir, et de faire advenir une réelle autonomie stratégique au niveau européen.

Cela implique la mise en place d'un quartier général européen pour agir ensemble militairement lorsque cela est nécessaire. Nous travaillerons également à des programmes européens de recherche et technologie, notamment s'ils permettent de réduire notre dépendance aux approvisionnements militaires en dehors de l'Union. L'Europe doit porter un projet ambitieux de recherche technologique militaire sur les sujets sur lesquels elle porte une excellence de recherche fondamentale et de recherche technologique et qui sont indispensables à notre autonomie. Un fonds d'investissement européen de défense, permettant des dotations en prêts bonifiés pour les investissements de défense des États nécessaires à la sécurité collective, sera institué.

Dans le même temps, j'affirme que des progrès vers une authentique Europe de la défense ne sont possibles qu'avec un renforcement rapide de nos relations bilatérales de défense avec l'ensemble des pays de l'Union. Et je me dois ici d'évoquer deux cas particuliers que sont l'Allemagne et le Royaume-Uni.

J'agirai, en effet, pour renforcer nos relations de défense avec l'Allemagne et pour, sur la base du dialogue franco-allemand, construire le socle d'une coopération structurée, si l'Europe de la défense ne devait pas avancer suffisamment rapidement.

Cette coopération structurée n'a pas vocation à s'arrêter au couple franco-allemand. De nombreux pays, l'Italie, l'Espagne entre autres, ont évidemment vocation à la rejoindre comme ils l'ont rejointe sur beaucoup de sujets d'industrie militaire. Mais l'Europe et l'Allemagne doivent sur ce sujet d'abord s'entendre, aller plus vite et plus loin. C'est le sens du discours que j'ai porté en janvier dernier à la Humboldt et que j'ai pu rappeler il y a quelques jours à la chancellerie. Je souhaite relancer la tenue de conseils franco-allemands de défense, au niveau de la chancellerie et du président. Cette formation, prévue par le Traité de 1988, est tombée en désuétude. Je demanderai la réunion de ce conseil avant le Conseil européen de décembre 2017. Les ministres de la Défense, des Affaires étrangères et de l'Intérieur, ainsi que les chefs d'états-majors des armées y seront associés. Je proposerai que ce conseil bilatéral soit l'instrument pour lancer une nouvelle impulsion dans le domaine de la défense européenne, centrée sur les piliers opérationnels et capacitaires. Il pourrait se réunir par la suite deux fois par an, alternativement en France et en Allemagne, afin de piloter au niveau politique une feuille de route commune dans le domaine de la sécurité et de la défense.

Au-delà de cette initiative, ce sont plusieurs initiatives concrètes et partenariales que j'entends conduire dès les premières semaines de mon quinquennat.

Avec le Royaume-Uni, la relation de défense devra être maintenue, je veux ici l'affirmer clairement, malgré le Brexit, et parce que cette relation s'inscrit dans le cadre de traités bilatéraux ; et si possible, elle devra être développée sur les plans conventionnels et capacitaires. Je proposerai par conséquent à Theresa MAY d'aller au-delà des traités de Lancaster House. La coopération peut franchir de nouvelles étapes, par exemple dans les domaines des lasers, des nouveaux matériaux ou des supercalculateurs. Il en est de même pour la coopération conventionnelle et capacitaire, et bien sûr industrielle : les marges de progression sont importantes et je propose une initiative politique.

Au-delà de la zone euro-atlantique, la France, sans arrogance mais sans crainte de porter ses intérêts, devra continuer de s'appuyer partout dans le monde sur des partenaires de défense prêts à travailler avec elle pour le respect du droit et de la stabilité de l'ordre international. En effet, ma vision de la France, donc de sa défense, c'est celle d'une nation qui, présente sur plusieurs continents et océans, a une vocation mondiale ; je refuse la tentation du repli, sur le seul territoire, et même sur le seul continent européen : notre ambition, c'est une France qui poursuit ses partenariats stratégiques avec des pays clés en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie-Pacifique, y compris avec l'Inde ou l'Australie. Elle doit continuer de rester une puissance militaire mondiale. C'est à cette aune qu'elle maintiendra son rang : celui de membre permanent du Conseil de sécurité, celui d'un État doté au titre du traité de non-prolifération nucléaire.

J'assurerai évidemment le respect de nos accords de défense et continuerai de favoriser une politique de coopération soutenue. En Afrique d'abord, car la sécurité de ce continent est intimement liée à la nôtre, ne l'oublions jamais. Dans le cadre du grand partenariat que je souhaite présenter aux pays africains et qui couvrirait l'ensemble des sujets communs entre l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique, ma priorité ira au soutien des États les plus vulnérables et les plus exposés à la menace terroriste. Au Proche et Moyen-Orient,

Seul le prononcé fait foi.

comme en Afrique, notre principal risque sont les États faillis. Notre principale cible, ce sont les mouvements terroristes. C'est pourquoi mon quinquennat sera marqué par le renforcement des instruments de coopération de défense avec l'ensemble de ces pays.

III. Ma stratégie de défense

La stratégie de défense que j'entends conduire sera définie de manière claire. Comme chef des armées, j'inscrirai mon mandat dans la droite ligne des fondements de la Ve République, à la suite des actions fondatrices du général DE GAULLE et de François MITTERRAND. La stratégie de défense que je propose aux Français aura des objectifs clairs : la souveraineté, l'indépendance et l'autonomie stratégique de la France. C'est pourquoi notre défense doit être capable d'assumer, à la fois, trois grandes missions stratégiques que je tiens à confirmer devant vous.

La dissuasion d'abord. Nos forces armées doivent être capables de défendre l'existence même de la Nation. Nous devons donc dissuader tout adversaire qui chercherait à s'en prendre à nos intérêts vitaux. C'est la raison d'être de notre armement nucléaire. Il n'aura échappé à personne que plusieurs puissances développent leurs forces nucléaires, que certaines d'entre elles n'hésitent pas à les manier à des fins de démonstration et d'intimidation. Dans ce contexte, j'entends maintenir nos capacités de dissuasion sur le long terme. Au cours de mon mandat, je prendrai donc les décisions nécessaires au renouvellement des deux composantes, océanique et aéroportée, qui sont complémentaires. Il y a beaucoup à faire. Notre force de dissuasion est un élément clé de notre indépendance et de notre autonomie stratégique de décision et d'action : il ne peut être question, en la matière, de l'affaiblir.

La deuxième mission stratégique dévolue aux armées, c'est la protection. La protection rapprochée du territoire et de la population a pris une nouvelle dimension à la faveur de trois évolutions majeures : d'abord, les actions de guerre menées par des groupes terroristes sur le territoire national. Mais à cela s'ajoutent les développements spectaculaires des attaques cyber sur tous les réseaux, ainsi que les manœuvres démonstratives des forces aériennes et navales de la Russie à proximité de nos espaces aérien et maritime. Ces évolutions ont justifié une refonte de la posture de protection dans la loi de programmation militaire actualisée votée en juillet 2015, avec la mise en place d'un nouveau contrat opérationnel de protection pour les armées, et singulièrement l'armée de terre, sur le territoire national, ainsi qu'avec la création d'une posture de cyberdéfense à part entière. Les décisions que je prendrai en la matière viseront à pleinement mettre en œuvre et à amplifier le mouvement qui a été engagé.

S'agissant de l'opération Sentinelle - je commençais ce propos en rendant hommage à nos militaires sur ce sujet -, elle est étroitement articulée avec l'action des forces de sécurité intérieure, j'entends qu'elle soit adaptée en fonction de l'appréciation de la menace terroriste sur le territoire. Nous devons, en la matière, éviter tout dogmatisme et être essentiellement guidés par un grand pragmatisme. Nos forces ne doivent pas être prisonnières d'une sorte de routine qui affaiblirait inéluctablement l'efficacité de leur mission et qu'elles vivraient d'ailleurs mal en tant que militaires professionnels.

Afin d'améliorer l'efficacité de la réponse de l'État en cas d'attaque terroriste, je créerai un centre de planification et d'opérations consacré aux opérations intérieures, associant étroitement les grands services et états-majors des ministères de l'Intérieur et de la Défense et pouvant agréger la participation des principaux ministères également concernés, Justice, Transport, Environnement, Santé. Ce centre de planification et

d'opérations sera un outil indispensable compte tenu du changement d'échelle et de nature de nos menaces.

La troisième mission stratégique c'est, bien entendu, l'intervention. Nos armées doivent être capables d'intervenir à l'extérieur du territoire national, soit en opération de gestion de crise ou de maintien de paix ; soit dans un engagement majeur faisant appel aux ressources les plus puissantes de la force armée en situation de guerre. Elles devront pleinement intégrer l'irruption massive de la numérisation dans le domaine de la Défense et de la Sécurité. Celle-ci va révolutionner la préparation comme la conduite des opérations. Nos armées devront tout faire pour s'approprier au plus vite cette révolution, tout en étant capable de mener les combats les plus rustiques. C'est la même armée qui continuera à mener ces combats dans l'Adrar des Ifoghas et qui s'oppose à nos adversaires dans le cyber-espace. Cette évolution, nous devons l'appréhender et en tirer toutes les conséquences.

Les deux conditions nécessaires de notre autonomie stratégique, ce sont aujourd'hui un renseignement autonome, d'une part, et une industrie de défense puissante, d'autre part.

La guerre moderne repose en effet en grande partie sur la qualité du renseignement qui nous permet à la fois d'anticiper les menaces, de connaître les faiblesses de nos ennemis, et d'orienter l'action. L'anticipation stratégique est notre première ligne de défense et le renseignement est également indispensable au succès tactique de nos opérations. Bref, avoir un renseignement indépendant confère à la France une capacité autonome de décision, et donc de liberté.

Je saisis cette occasion pour saluer l'engagement des services de renseignement de la Défense, la Direction générale de la sécurité extérieure, la Direction du renseignement militaire et la Direction du renseignement et de la sécurité de défense, dont les agents œuvrent en première ligne pour assurer notre sécurité. Eux qui agissent dans l'ombre, ils méritent notre respect et ils doivent recevoir les moyens de leurs missions.

La deuxième condition c'est, bien entendu, l'industrie de défense. Elle restera l'un des clés de notre indépendance. Nous ne pouvons certes plus tout produire nous-mêmes et il nous faut, là aussi, élaborer les conditions d'une autonomie stratégique européenne. Et la coopération européenne est le moyen de construire les voies et moyens d'une véritable souveraineté et indépendance. Pour autant, je serai intransigeant quant au maintien, au sein de l'industrie française, d'un certain nombre de compétences. Peu de pays dans le monde sont capables d'assumer ensemble ces missions stratégiques. Nous avons donc besoin de maintenir les compétences, les savoir-faire concernant nos technologies de souveraineté. En ce qui concerne les opérations :

Le succès de nos opérations au Sahel ou en République centrafricaine a été fondé sur des actions militaires remarquables. Ces interventions étaient indispensables. Nul n'ose imaginer les conséquences d'une absence d'intervention ou d'un retard. Peu de pays peuvent prétendre déployer des forces terrestres, aériennes et navales en nombre à plusieurs milliers de kilomètres de leur territoire et renverser aussi vite des situations qui semblaient désespérées. C'est ce que nos armées ont fait en janvier 2013 au Mali puis en décembre 2013 en République centrafricaine. Je veillerai à ce que ces interventions militaires s'insèrent dans une stratégie politique globale incluant la mobilisation des Nations Unies et de nos alliés, la mise en place de processus de paix et de réconciliation, l'appui à des processus de transition démocratique, comme la France l'a fait au Sahel. Ces interventions militaires devront toujours s'inscrire dans une démarche avant tout

diplomatique et dans une volonté, partout, de construire la paix, en fidélité avec nos valeurs.

Je veux néanmoins vous dire dès maintenant l'état d'esprit dans lequel j'aborderai nos opérations extérieures, à partir du mois de mai prochain.

Je l'ai dit, la sécurité des Français constituera ma première priorité. L'essentiel de la menace terroriste qui pèse aujourd'hui sur notre territoire a, directement ou indirectement, un lien avec la Syrie et l'Irak. Des centaines de Français, des milliers d'Européens y combattent dans les rangs de Daech. Ils doivent être pris pour ce qu'ils sont, des ennemis de leur pays. Notre action militaire doit donc viser d'abord la défaite militaire de cette organisation.

La situation évolue favorablement depuis plusieurs mois et la reprise de Mossoul constituera à terme une défaite majeure pour les djihadistes. Pour autant, cette guerre n'est pas finie.

C'est en Syrie également que Daech doit être défait, grâce notamment aux forces locales qui combattent sur le terrain, auxquelles nous devons envisager d'accroître notre soutien. Notre intérêt, c'est le retour de la paix en Syrie. C'est le seul remède durable au terrorisme et la France devra ainsi contribuer à ce que la Syrie de l'après-guerre puisse trouver son équilibre, en préconisant des solutions fondées sur des institutions acceptables par toutes les composantes de la société syrienne. Et notre travail, en la matière, est de construire cette solution diplomatique et politique de sortie de crise et de sortie de guerre.

En parallèle, parce qu'il a traversé les mêmes épreuves, je ferai tout pour que le Liban voisin préserve ses fragiles équilibres. J'ai rencontré, il y a quelques semaines, le chef de l'État et le Premier ministre libanais pour prendre la mesure de cette situation. Notre présence militaire, dans la FINUL, et notre coopération de défense seront maintenues et si possible développées. Notre action, et en particulier notre action européenne, devra aussi contribuer à préserver les équilibres du Liban, en particulier dans la gestion des réfugiés.

Au Sahel, les défis restent aussi considérables. Les groupes terroristes sahéliens viennent d'affirmer leur unité sous la direction du terroriste Iyad Ag Ghali. Ceci confirme que notre ennemi, principalement Al Qaeda, quoique affaibli, reste résolu à déstabiliser les pays de la région, le Mali et le Niger, qui tentent de faire face, malgré la faiblesse de leurs moyens. Dès mon élection, je demanderai au ministre de la Défense et aux chefs militaires d'accélérer nos actions d'appui à la montée en puissance des forces du G5 Sahel, afin d'accroître leur efficacité.

Parce que notre sécurité est en jeu, j'estime également que la situation en Libye est devenue inacceptable. Depuis trois ans maintenant, le chaos règne dans ce pays et permet l'enkystement des groupes djihadistes et mafieux. Dès le mois de mai, j'examinerai, en lien avec nos partenaires européens et les pays voisins de la Libye, les modalités du renforcement de notre action politique et de sécurité en vue du redressement des institutions libyennes et notamment d'une armée capable de défaire les terroristes. La Libye, si besoin était, montre que lorsque nous avons un État failli le terrorisme prospère et la menace enfle.

Au vu de l'intensité de l'engagement de nos forces à l'extérieur comme sur le territoire national, j'estime nécessaire de réexaminer la définition des contrats opérationnels qui leur sont assignés. De l'avis des chefs militaires et des meilleurs observateurs, les contrats opérationnels définis dans le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013 sont aujourd'hui trop étroits par rapport à la réalité de nos engagements actuels et prévisibles. J'engagerai donc leur révision, pour les adapter aux évolutions stratégiques auxquelles nous assistons.

IV. Pour atteindre ces objectifs, il faut donner à la France les moyens d'une autonomie stratégique accrue

Je suis décidé à l'assumer en toute clarté. Cela veut d'abord dire des ressources adaptées aux enjeux.

Comme je l'ai déjà annoncé, aujourd'hui, nous devons augmenter notre effort de défense. Je propose donc de porter les ressources de la défense à 2% de la richesse nationale, mesurée en termes de Produit Intérieur Brut, en 2025. C'est un objectif très ambitieux : si on tient compte des hypothèses actuelles de croissance du Produit Intérieur Brut dans les prochaines années, ce budget atteindra, hors pensions et hors surcoûts OPEX, plus de cinquante milliard d'euros en 2025, contre trente-deux en 2017. Mais je juge que cet effort est indispensable, mieux, qu'il est urgent. Nous ne pouvons pas attendre, en raison de l'environnement que j'ai décrit et des besoins de nos armées. Le renouvellement des forces de dissuasion, la modernisation des moyens militaires conventionnels, le comblement de certains déficits criants dans nos capacités rendent absolument indispensable cet effort.

Cet effort s'inscrira dans une planification à long terme. Il faut, là-dessus, tirer les enseignements des profondes modifications de notre environnement stratégique et des perspectives révisées d'engagement de nos forces. J'engagerai donc, dès après mon élection, l'élaboration d'un nouveau Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, qui définira les grands termes d'une planification de notre défense pour les quinze années à venir. Ce Livre blanc me sera remis au plus tard en décembre de cette année, de façon à ce que je puisse engager, dès début 2018, l'élaboration d'une nouvelle loi de programmation militaire pour la période 2019-2025. Cette programmation est indispensable pour donner de la visibilité tant à la communauté militaire qui s'engage dans un métier particulièrement exigeant qu'aux investisseurs de nos industries. Nous avons trop longtemps connu le manque de visibilité ou les instabilités. C'est un engagement clair de moyens avec des objectifs ambitieux volontaristes, mais tenables et avec de la visibilité donnée à l'ensemble de la communauté de défense. C'est cela aujourd'hui le message de responsabilité que je suis, sur ce sujet, venu porter. Je ne veux pas promettre, ce qui ne sera pas tenable. J'entends parfois des voix extraordinairement volontaristes. Je sais aussi les contraintes de l'État et de la gestion publique. Et je sais que les volontarismes d'estrade, lorsqu'ils se heurtent à la réalité de la gestion, ont une victime, la communauté de défense dans son ensemble, et je ne veux pas de cela pour nous. Les capacités militaires adaptées aux missions opérationnelles et à nos ambitions sont une évolution indispensable des prochaines années. Et je l'ai dit, la finalité première de l'effort de défense que je conduirai, c'est d'assurer à nos armées les moyens d'accomplir avec succès leurs missions.

J'ai rappelé l'importance que j'accorde à la dissuasion. J'engagerai donc le renouvellement des deux composantes – océanique et aéroportée – de la dissuasion. Il faudra lancer la réalisation du futur couple SNLE-3G / Missile balistique M 51 et le remplacement de la composante aéroportée, essentielle à l'exercice de la dissuasion, donc à sa crédibilité. Et il faudra soutenir la pérennisation de nos têtes nucléaires à travers une nouvelle phase du programme de simulation des essais nucléaires.

J'amplifierai, dans le domaine crucial du renseignement, les investissements humains et technologiques. Ils sont indispensables à ce que je considère comme une fonction stratégique de plein exercice. Nos moyens de recueil depuis l'espace devront franchir une étape décisive, au travers de nos capacités satellites tant d'observation que d'écoute. En

la matière, beaucoup d'avancées ont été faites durant les dernières années et je veux rendre hommage à la stratégie française et européenne. Je compte l'amplifier en particulier parce que je sais aussi les initiatives prises, avec beaucoup de réalisme, de l'autre côté de l'Atlantique. Je poursuivrai résolument la stratégie d'acquisition de drones, où nous devons continuer de rattraper notre retard. Il faudra également donner une nouvelle impulsion aux programmes de cyber renseignement, dont l'importance va croissante.

Pour mieux concentrer nos efforts dans la lutte contre Daech et Al Quaeda, je mettrai en place, en outre, une task force permanente opérant 24 heures sur 24 et associant les principaux services de renseignement autour d'objectifs communs. Il s'agit là d'éviter les cloisonnements naturels des services, de dynamiser la recherche et l'exploitation du renseignement humain et technique, et, sous impulsion politique constante vu les enjeux, de mutualiser le plus possible les instruments et les données recueillies. Cette task force permanente, c'est une transformation profonde de notre organisation et la garantie d'une véritable coordination.

Dans le domaine conventionnel, j'assignerai trois grandes priorités au ministère de la Défense.

D'abord, améliorer la disponibilité des matériels en service : il n'est pas acceptable de voir certains parcs ou flottes atteindre péniblement 20 ou même 30% de disponibilité quand il faudrait être à 50% ou 70%. Ce sera l'un des objectifs majeur de mon quinquennat et c'est aussi un devoir envers nos forces armées.

En deuxième lieu, la prochaine loi de programmation militaire, avec l'objectif d'un effort de défense de 2% du PIB en ligne de mire, doit permettre d'accélérer le remplacement des matériels les plus vieillissants, qu'ils soient terrestres, navals ou aériens. Cela implique, je le sais, l'accélération de programmes tels que SCORPION pour les blindés légers de l'armée de terre, les hélicoptères interarmées, les ravitailleurs en vol, cruciaux pour la chasse. Il faudra aussi un nombre plus élevé d'appareils de transport aérien, pour remplacer les avions actuels très fortement sollicités, et de bâtiments de la Marine garantissant notre présence sur les divers théâtres maritimes. Nos moyens de transports et de ravitaillement conditionnent en effet directement notre autonomie d'action.

Enfin, il faut engager résolument les programmes qui aboutiront aux successeurs des grands équipements actuels et examiner à chaque fois les possibilités de coopération avec nos principaux partenaires en Europe. Je pense au futur char de combat, successeur du Leclerc. Je pense bien sûr à la modernisation de l'aviation de chasse. Il faudra prévoir la modernisation du Rafale, ainsi qu'une feuille de route pour la composante non habitée de l'aviation de combat. A cet égard, je sais pouvoir compter sur l'excellence du groupe Dassault, avec lequel je souhaite que l'État maintienne un dialogue approfondi. Et ces programmes seront engagés après concertation avec nos partenaires, en particulier allemands et britanniques, qui se posent largement les mêmes questions que nous.

La question d'un second porte-avions se pose également. Afin d'assurer une permanence de cette capacité qui est un de nos domaines d'excellence, j'engagerai les études nécessaires dans le cours du mandat.

Il m'appartiendra aussi de développer pour la France une véritable force cyber, capable d'opérer dans l'espace numérique. Cela passe par la montée en puissance du commandement cyber en cours de conception. La Défense doit disposer d'un organe chargé de préparer, planifier et conduire les opérations dans cet espace.

J'estime également nécessaire que les premiers axes de notre doctrine en matière de cyber défense développés en décembre dernier par Jean-Yves LE DRIAN, soient précisés et intégrés dans notre stratégie opérationnelle. Je n'exclus d'ailleurs pas, en la matière, de

Seul le prononcé fait foi.

réfléchir au cours du quinquennat à la constitution d'une quatrième armée, consacrée spécifiquement au cyber-espace.

Tous ces développements nécessitent de maintenir un effort de recrutement au bénéfice des forces armées comme des services et singulièrement de la DGA. J'entends doubler à nouveau dans les cinq années qui viennent les effectifs consacrés à ce domaine et disposer ainsi, à la fin de mon quinquennat, de 6000 combattants numériques aptes à la fois à armer une future division cyber mais aussi à développer les moyens pour cette division de conduire ses opérations.

Je souhaite que les crédits d'acquisition pour les cyber systèmes atteignent 1 milliard d'euros pour l'exercice de la prochaine LPM.

L'industrie française dispose de champions mondiaux et, en même temps, d'un tissu de petites et moyennes entreprises particulièrement dynamiques. L'État, devra, dans le cadre de cette stratégie que je viens de présenter, être acteur dans cet écosystème, comme partenaire d'une économie de défense robuste et pérenne. Il y a là, dans le contexte de la mondialisation, un modèle d'action coordonnée de l'État et du secteur privé extrêmement fécond. J'assumerai donc une politique industrielle volontariste, conçue selon quatre axes. Lorsque je nous regarde, dans le contexte mondial que je décrivais tout à l'heure, les grandes puissances utilisent la défense comme un secteur majeur de l'innovation et de l'investissement dans l'innovation. Ne soyons pas naïfs en la matière. Ainsi après les efforts des cinq dernières années, j'augmenterai encore les financements qui lui sont consacrés, en passant par exemple la recherche amont progressivement à 1 milliard d'euros annuels, contre 730 millions aujourd'hui, soit plus de 30 % d'augmentation.

L'État devra en outre accompagner l'innovation, au travers notamment d'un fonds d'investissement qui permettra au ministère de la Défense de prendre des participations directes au capital de certaines petites et moyennes entreprises stratégiques.

Les PME sont en effet souvent un terroir fécond d'innovations qu'il nous appartient là-aussi de protéger, d'encourager et de développer. Les dispositions du pacte défense PME lancé en 2012 seront poursuivies, avec un accent mis sur l'accompagnement territorial et sur la relation entre les PME et les grands groupes, deux dimensions encore aujourd'hui perfectibles.

La politique de réindustrialisation de défense est aussi un axe que je veux encourager avec une meilleure sécurisation de nos approvisionnements. Je veux accélérer cette politique commencée ces dernières années car elle garantit cette autonomie stratégique que j'évoquais tout à l'heure.

La période récente a été riche en consolidations industrielles dans le secteur de la défense, avec des mouvements tels que nous n'en avons pas connus depuis le début des années 2000 : KNDS dans le domaine de l'armement terrestre, ASL dans le domaine des lanceurs spatiaux et des missiles océaniques, OneMBDA pour les missiles ou le rapprochement SAFRAN – Zodiac dans le domaine de la sécurité.

Pour autant, il reste encore beaucoup à faire, en particulier au niveau européen.

Je voudrais rappeler deux points importants à nos grandes entreprises de défense multinationales : d'abord, je veillerai à ce que le poids de la France dans leur management et leurs équipes de direction soit cohérent avec les emplois présents sur notre territoire et avec les efforts faits par l'État pour les accompagner ; ensuite la Défense a suffisamment porté l'innovation et la croissance de ces entreprises par le passé pour que le domaine militaire ne soit pas sacrifié au profit d'un domaine civil parfois plus rentable à court terme.

On peut être volontariste, patriote, accompagnateur et exigeant. Je pense même que l'un ne va pas sans l'autre.

Je souhaite enfin préciser que nos choix d'investissement seront guidés par le souci de préserver notre souveraineté. Le temps est venu de réinvestir, comme cela a été fait à l'initiative de Jean-Yves LE DRIAN, en lançant pas plus tard qu'hier à Pont de Buis, dans le Finistère, la filière de munitions de petit calibre qui avait disparu dans notre pays depuis deux décennies.

Cette réindustrialisation doit permettre de limiter nos dépendances envers des pays tiers, notamment ceux qui, comme les États-Unis, n'hésitent pas à faire de leurs équipements un moyen de pression. Les entreprises de défense devront, avec l'appui de l'État, construire un futur libéré des contraintes qui existent sur certains composants.

Enfin, je porterai un effort particulier sur la formation d'ingénieurs d'excellence, en m'appuyant notamment sur nos écoles d'ingénieurs qu'il faut encore renforcer pour gagner les batailles désormais planétaires dans lesquelles elles sont engagées, aux côtés de nos universités et des grands établissements de recherche.

Le troisième axe de cette politique industrielle volontariste, c'est une politique coordonnée et dynamique d'exportations de défense. Je poursuivrai le développement d'une politique commencée ces dernières années et dont il faut se féliciter des résultats. La France, depuis 2013, en matière d'exportation de défense, a réussi de nombreux succès, inédits, lorsqu'on compare aux expériences précédentes.

Pour conserver la dynamique enclenchée, il faut bien sûr continuer à appliquer la méthode des équipes de projet intégrées entre industriels, militaires et ingénieurs de la DGA ; c'est la marque de fabrique de cette « équipe France ».

Mais nous devons également prendre acte du changement d'échelle de cette activité dans son volet de coopération entre les États. En effet, nos partenaires demandent davantage à la France de les accompagner dans la mise en œuvre des projets industriels : il peut s'agir de formation, de coopération opérationnelle, d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou encore de participation à la sélection des offres. C'est cela qui donne d'ailleurs tout son sens à cette "équipe France" intégrée. Ce ne sont pas simplement des équipements que les États aujourd'hui achètent, mais bien un savoir-faire, une expertise que la communauté de défense, dans son intégralité, porte.

Ce nécessaire volet d'accompagnement doit être pris en compte par un effort spécifique des services du ministère de la Défense et des Armées. Il faudra recruter des ressources dédiées à la consolidation de nos résultats.

Enfin, le quatrième axe de cette politique industrielle sera d'adapter et améliorer la DGA. Le ministère de la Défense possède, avec la Direction générale pour l'armement, un outil exceptionnel, qui explique en grande partie l'excellence de notre industrie. Pour autant, il n'est pas aisé d'entretenir durablement les compétences indispensables au sein de l'État. Je souhaite qu'on puisse étudier les pistes permettant d'adapter au mieux la DGA, permettant d'analyser et d'évaluer les fonctionnements actuels, les pistes d'amélioration et de construire, là aussi, une nouvelle stratégie pour les prochaines années qui me sera présentée d'ici la fin d'année.

V. Les ressources humaines

La politique de ressources humaines sera donc, vous l'avez compris, une composante à part entière de ma politique de défense.

La technologie et les équipements jouent un rôle essentiel dans la réussite de nos armées, leur supériorité sur l'adversaire. Mais plus encore, la qualité professionnelle, la valeur des hommes et des femmes qui les servent est décisive. À cet égard, la France est, à juste titre, fière de ses armées.

La politique de gestion des ressources humaines sera donc une composante à part entière de ma politique de défense. Je mettrai tout en œuvre pour accompagner la mutation en cours dans ce domaine.

Quant aux effectifs, je suis favorable à une politique de stabilisation des effectifs de notre défense. Il y a, entre le chef de l'État et les armées, un contrat moral. La décision historique prise en 2015 de ne plus réduire les effectifs de nos armées sera donc prolongée au-delà de 2019. À cet égard, le renseignement, la cyberdéfense, les opérations spéciales ainsi que certains soutiens indispensables à la bonne marche des forces (par exemple le service de santé des armées) devront bénéficier prioritairement de ces évolutions.

J'assurerai également la mise en place d'un système de soldes fiable et d'un système de rémunération indemnitaire simplifié. Il faut commencer par ce qui est élémentaire et qui a pourtant failli. Je salue ici la manière dont Jean-Yves LE DRIAN a fait face au désastre du calculateur informatique Louvois dont la renommée aurait fait presque oublier le personnage historique. Je veillerai à ce que le nouveau système qu'il a initié soit mis en œuvre dans les délais prévus, c'est-à-dire dès l'année prochaine.

Je souhaite en second lieu que la refonte du système de rémunération des militaires soit enfin engagée. La juxtaposition et la superposition d'indemnités de toutes sortes crée un maquis non seulement complexe mais dangereux en gestion. Mon objectif est ainsi d'avoir un système plus simple et plus lisible. Il doit aussi permettre d'attirer et de conserver les compétences critiques pour nos armées.

Je serai vigilant quant au respect de la singularité du statut militaire. Le métier des armes n'est pas un métier comme les autres. Les spécificités de la condition militaire justifient un statut distinct de celui des autres agents publics. Nos militaires sont investis d'une mission à nulle autre pareille : préparer et assurer la défense de la patrie, des intérêts supérieurs de la Nation, par la force des armes, le cas échéant au péril de leur vie. Ce choix qu'ils font de s'engager pour notre pays, pour les Français, ce choix nous oblige.

Cette mission implique des devoirs et des sujétions particulières. Une discipline et une obéissance sans faille dans l'accomplissement de la mission. Une disponibilité en tout temps et en tout lieu : le temps d'activité des militaires ne se décompte pas et le travail ne s'arrête que lorsque la mission est accomplie.

J'inclus bien sûr ici la Gendarmerie nationale, partie intégrante de notre communauté militaire. Comme les armées, la Gendarmerie nationale est elle aussi fortement sollicitée aujourd'hui. Je tiens à affirmer mon attachement profond à l'existence d'une force de sécurité intérieure sous statut militaire. Elle doit conserver sa spécificité.

La condition militaire est une composante à part entière de l'efficacité opérationnelle de nos armées. Il faut en tirer les conséquences et intégrer dans l'effort de défense une amélioration de la condition militaire.

Je développerai le plan pluriannuel global d'amélioration de la condition militaire qui a été initié.

L'effort devra aussi être poursuivi en matière de conditions de vie et de travail. Être militaire est un véritable choix de vie, pour soi comme pour sa famille. Un plan pluriannuel de rénovation des infrastructures et, plus largement, de l'offre en matière de restauration ou encore d'hébergement est indispensable. De façon générale, les infrastructures de nos forces ont été trop négligées. Il y a là une priorité à laquelle je serai attentif. D'abord parce que c'est le respect que nous devons à nos forces armées, ensuite parce que c'est essentiel au bon moral des troupes partout où elles sont déployées.

Enfin, à ceux qui ont choisi ce métier hors normes, la Nation doit aussi assurer un accompagnement social adapté et renforcé, qu'il s'agisse de l'action sociale, du soutien à la famille, de l'accompagnement vers une seconde carrière, du régime de pensions ou encore des dispositifs de soutien aux militaires blessés et aux familles endeuillées.

Encore une fois, il y a là un contrat moral entre la Nation et ses armées. Chef des armées, j'en serai le garant. Ce sera le sens de mon action de l'honorer pleinement.

Je préconiserai également une vision dynamique des droits des militaires. Les militaires doivent jouir de tous les droits et libertés reconnus aux citoyens, dans les seules limites imposées par l'état militaire. Cela emporte pour moi, dans un premier temps, au moins deux conséquences.

Tout d'abord, je continuerai à faire vivre le dialogue interne spécifique et indispensable au sein de nos forces armées, à travers la concertation renouvelée, confiée, pour le niveau ministériel, au conseiller supérieur de la fonction militaire renouvelé. Je serai particulièrement attentif à la mise en œuvre du droit nouveau pour les militaires de constituer et d'adhérer à des associations professionnelles nationales de militaires, les APNM.

Ensuite, je lancerai les travaux nécessaires pour tirer toutes les conséquences des décisions du Conseil constitutionnel de 2014 qui permettent l'éligibilité des militaires lors des prochaines élections municipales.

Je veillerai à ce que toute leur place soit donnée aux personnels civils de la Défense. Eux aussi sont pleinement mobilisés, avec un engagement remarquable, en soutien de nos armées. Il nous faudra garantir la pérennité de leurs compétences, tant à travers des recrutements qu'avec des dispositifs pour attirer et conserver les talents. Il nous faudra aussi valoriser leur rôle indispensable et complémentaire à celui des militaires.

VI. Refonder le lien armées-nation

Enfin, Mesdames et Messieurs, je veux vous dire pour conclure quelques mots du lien entre nos armées et la Nation et de ce par quoi et en quoi je veux les refonder.

La politique des réserves doit impérativement changer d'échelle pour permettre à notre armée professionnelle de faire face à tous ses engagements et répondre au besoin d'engagement de nos concitoyens. En outre, le territoire national est aujourd'hui, en termes d'effectifs déployés, le premier théâtre de nos engagements opérationnels. C'est pourquoi je ferai mien le projet de Garde nationale, qui a été créée à cette fin.

Les budgets de la réserve sont passés de 72 millions d'euros en 2012 à 121 millions en 2017. J'entends prolonger et amplifier l'effort budgétaire consenti et travailler en profondeur sur la rénovation des réserves. Je veux que la réserve, basée sur le principe du volontariat, soit une composante militaire parfaitement intégrée à l'armée d'active et qu'elle soit « vécue » en tant que telle. Poussée par la Garde nationale, elle devra atteindre, pour la Défense, la cible de 40000 réservistes en 2018, 85000 en incluant ceux de la Gendarmerie nationale et de la police.

La situation stratégique que j'ai décrite, les menaces qui pèsent sur notre pays nous commandent aussi de renforcer le lien armées-nation, en permettant à l'ensemble de notre jeunesse de faire l'expérience de la vie militaire et d'être des acteurs à part entière de l'esprit de défense. Je souhaite donc, pour ce faire, que chaque jeune Français ait l'occasion d'une expérience, même brève, de la vie militaire. Un service national de durée courte, obligatoire et universel, sera donc instauré. C'est là un projet de société majeur, un véritable projet républicain, qui doit permettre à notre démocratie d'être plus unie et d'accroître la résilience de notre société. C'est aussi ancrer en profondeur la relation entre la Défense et le pays. J'ai pris cette décision compte-tenu du défi qui est aujourd'hui le nôtre. C'est un défi de sécurité, d'éducation, un défi économique et social mais c'est aussi un défi moral et de civilisation, et le relever passera par notre capacité à refonder le lien armée-Nation.

Ce service national universel, encadré par les armées et la Gendarmerie nationale, s'adressera aux jeunes femmes et hommes aptes de toute une classe d'âge - soit environ 600000 jeunes par an. Au travers d'une expérience directe de la vie militaire, de ses savoir-faire et de ses exigences, chaque jeune Français ira ainsi à la rencontre de ses concitoyens, fera l'expérience de la mixité sociale et de la cohésion républicaine, durant un mois. Ce temps de service militaire universel devra intervenir dans les 3 ans suivant le dix-huitième anniversaire de chacun. A l'issue de cette période, l'accès des jeunes aux métiers de la Défense en tant que militaire d'active ou dans la Garde nationale sera facilité. Ce service militaire universel permettra aussi de disposer, en cas de crise, d'un réservoir mobilisable, complémentaire de la Garde nationale.

Le service militaire universel permettra également de détecter les difficultés, notamment l'illettrisme, et proposera une remise à niveau scolaire des appelés lorsque cela sera nécessaire. Il aidera ainsi les jeunes à préparer leur entrée dans la vie professionnelle comme dans leur vie de citoyens.

Parce qu'il s'agit, Mesdames et Messieurs, d'un véritable projet de société qui montre combien je fais confiance à notre défense et à nos armées, sa mise en place et sa déclinaison devront faire l'objet d'une large concertation associant étroitement les parlementaires, la société civile et les ministères concernés. Les consultations indispensables que je souhaite seront conduites dans le cadre des travaux de préparation du prochain Livre blanc sur la sécurité et la défense nationale. Elles permettront de préparer un projet de loi qui devra m'être présenté par le Gouvernement d'ici à la fin de l'année 2017.

Ce projet a bien sûr un coût significatif et je l'assumerai. La rencontre des armées de la République et de la jeunesse de France, la cohésion nationale, ce sont des enjeux qui le méritent. Avec des coûts d'infrastructure estimés entre 15 et 20 milliards d'euros, il est estimé à un ordre de grandeur de 2 à 3 milliards d'euros par an en régime de croisière. Son financement comme les effectifs d'encadrement nécessaires s'inscriront au-delà de l'enveloppe de 2% du PIB de la programmation militaire, la mise en œuvre du service national universel étant indépendante du renforcement planifié de notre outil de défense.

Enfin, s'adresser à la communauté de défense, c'est aussi vouloir parler à ceux qui ont accepté que leur destin individuel fasse corps avec le destin collectif de la Nation. A la veille d'une journée nationale de commémoration alors que cette fin de semaine aussi nous pensons à l'attentat du Bardo, et à la vieille, donc, d'une journée nationale forte votée durant ce quinquennat, c'est à eux, aux anciens combattants que je veux m'adresser à présent, à eux qui, aujourd'hui, maintiennent haut et fort les couleurs de notre Nation.

Seul le prononcé fait foi.

Il y a bientôt cent ans, CLÉMENTEAU disait, en parlant des combattants de retour du front : "Ils ont des droits sur nous". Ces droits, ils les ont conquis et je les défendrai. Ces droits marquent la reconnaissance et la réparation que la Nation leur doit ; je m'assurerai qu'ils soient mis en œuvre en toute équité entre les générations combattantes.

Je souhaite également que soit rendu hommage à tous les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale, les combattants en uniforme et les résistants, les déportés, les internés, mais aussi les combattants des guerres d'Indochine et d'Algérie, cette chaîne vivante de la mémoire qui encadrent la vie associative dans nos communes. Pour eux, je recréerai le Mérite combattant.

Les anciens combattants nous rappellent qu'il n'y a pas de Nation sans mémoire. La patrie est construite sur le partage d'une Histoire, sur sa transmission entre les générations. Cette mémoire, pour être partagée, doit aussi être apprise. Et pour cela, il convient d'abord d'en préserver le socle. Je ne tomberai pas dans le débat sémantique du roman ou du récit national. J'exigerai simplement que l'Histoire de France soit connue de tous les jeunes Français avec ses pages de lumière et ses pages d'ombre. Être français, c'est partager une histoire commune. Et c'est à partir de cette histoire que nous écrivons ensemble un avenir commun.

Cette mémoire, elle se rassemble aussi autour des grandes dates commémoratives de notre histoire. Le quinquennat à venir sera marqué par de grands anniversaires et d'abord par l'achèvement du centenaire de la Grande Guerre. En 2018, la France sera le point de ralliement des mémoires partagées des nations du monde. Nous commémorerons également le soixante-quinzième anniversaire de la Seconde Guerre mondiale. 2019 et 2020 seront des moments forts où se rassembleront les témoins de notre Histoire. Je mesure toute l'importance de pouvoir les entendre nous dire "j'y étais", en Normandie, en Provence, dans les villes qui commémorent leur libération. Ces derniers témoins de la Résistance, des libérations du territoire, des retours des camps nous rappelleront l'ardente obligation du souvenir.

La France est fière de son Histoire, elle est exigeante pour son avenir. Et sous le regard des anciens, je sollicite la confiance des combattants d'aujourd'hui.

Conclusion

Nous avons changé d'époque, Mesdames et Messieurs. La politique de défense que je conduirai au service de la Nation est à la mesure de ce constat, lucide, exigeant, déterminé. Je pense en cet instant à la maxime du maréchal FOCH : « À la guerre, c'est celui qui doute qui est perdu. »

Je ne doute pas et je ne veux pas que la France doute. Je sais bien qu'il arrive à certains de nos compatriotes parfois de douter de notre avenir, d'avoir peur face aux bouleversements et aux violences du monde. Dans cette situation, la communauté de défense est un atout pour la France. C'est une force, un recours et une ressource.

Ma conviction, c'est que la République trouvera à se refonder en puisant dans les valeurs et les projets que portent les hommes et les femmes de la Défense.

Vive la République !
Vive la France !

Aller plus loin

Le replay >

youtu.be/WDvaLL38cjw

Article sur en-marche.fr >

en-marche.fr/article/emmanuel-macron-presentation-programme-defense-hotel-arts-et-metiers-paris

Suivez Emmanuel Macron

